L’essentiel à savoir sur le métier de comptable fiscaliste

Description

Le comptable fiscaliste gère toute la documentation et les déclarations pour les charges fiscales d’une entreprise. Il use de ses compétences en matière de comptabilité pour préparer, suivre et vérifier les documents exigés par l’administration fiscale. Il aura également à réaliser les paiements. Dans tous les cas, il est chargé de protéger les intérêts de l’entreprise qui l’emploie. Notons qu’il a le choix entre le statut de salarié et celui de consultant.

Créer mon entreprise en ligneExpertise comptable : demander mon devis

Quelles sont les principales tâches du comptable fiscaliste ?

Le comptable fiscaliste est un spécialiste en matière d’impôt. L’entreprise pour laquelle il travaille peut décider de l’embaucher en tant que salarié permanent. Ce professionnel sera alors affecté au **service financier et comptable**. Il possède toutes les compétences nécessaires à la réalisation de diverses tâches comptables, telles que :

- La tenue des livres légaux ;
- Les déclarations fiscales (TVA) ;
- La clôture des écritures comptables.

Il analyse la situation de l’entreprise afin d’identifier les options les plus avantageuses pour elle. Il est bon de noter que ses connaissances lui permettent par exemple d’ **alléger la charge fiscale de l’entreprise.**

En outre, le comptable fiscaliste **peut décider de travailler à son compte.** Dans ce cas, les entreprises ou les entrepreneurs indépendants pourront faire appel à lui, contre une rémunération. Il leur donne des conseils pertinents pour faciliter et améliorer leur gestion, que ce soit d’un point de vue financier ou juridique.

© 2023 LEGALPLACE SAS

Quelle est la différence entre expert-comptable fiscaliste et avocat fiscaliste ?

Un expert-comptable fiscaliste est un professionnel, dont les connaissances en matière de **comptabilité et de fiscalité** lui permettent de prodiguer des conseils avisés à ses clients. Suivant les problèmes qui lui sont présentés, il pourra identifier les diverses options pour y faire face.

L'expert-comptable établit des données comptables à partir des problèmes économiques. Ses conseils pourront porter autant sur les activités de l'entreprise que sur sa gestion ou son organisation. Quant à l'avocat fiscaliste, il est le spécialiste qui **dispose du monopole du conseil juridique** en termes de fiscalité. Il est habilité à conseiller ses clients, entreprises ou particuliers, en la matière.

Il est également en mesure de gérer **les contentieux fiscaux**. Il peut recourir à des audits pour identifier les risques et agir pour les prévenir ou y remédier. En outre, il réalise aussi parfois des prestations de service touchant le droit fiscal.

Bon à savoir : une entreprise est parfois amenée à solliciter les services d'un expert-comptable fiscaliste et d'un avocat fiscaliste, dont les domaines de compétences peuvent se compléter. Pour un contrôle fiscal, le premier analyse les pièces et le second vérifie que tout se fait dans le strict respect des procédures.

Quelles sont les qualités et compétences requises pour accéder au métier ?

Le comptable fiscaliste doit **faire preuve de rigueur, avoir le sens de l'organisation et se montrer pointilleux** pour parvenir à gérer son travail. Cette profession nécessite également une grande capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse pour identifier les faits et trouver les solutions adéquates. Dans ses relations professionnelles, il faut aussi qu'il soit bon négociateur.

D'autre part, le comptable fiscaliste se doit de connaître toutes les lois fiscales en vigueur. Il doit **maîtriser les procédures fiscales**, notamment celles des déclarations. Il faudra également qu'il soit à l'aise avec les outils informatiques utiles pour son travail. Ses compétences en matière de communication et de présentation lui seront d'une aide précieuse dans la réalisation de son travail.

© 2023 LEGALPLACE SAS

Quels sont les diplômes à obtenir pour pouvoir exercer le métier ?

Le comptable fiscaliste effectue généralement cinq ans d'études universitaires et détient un **diplôme supérieur de comptabilité et de gestion**. Il a choisi au moins l'une des filières suivantes :

- Comptabilité et gestion ;
- Finance d'entreprise ;
- Sciences juridiques et financières ;
- Commerce.

À noter : pour appréhender la complexité de ce métier, les intéressés effectuent des stages dans le domaine du droit et de la fiscalité pour renforcer leurs acquis en matière de comptabilité.

Quel salaire pour le comptable fiscaliste ?

Le salaire d'un comptable fiscaliste dépend de plusieurs variables, notamment **l'expérience et les aptitudes**. Un débutant qui intègre une entreprise peut s'attendre à recevoir un salaire mensuel brut d'environ 2500 euros.

Concernant le salaire mensuel d'un senior, il oscille **entre 4000 euros et 6000 euros**. Par ailleurs, il est difficile de déterminer le salaire d'un comptable fiscaliste indépendant, dont le montant dépend du nombre de ses clients.

Quelles sont les perspectives d'évolution de carrière du comptable fiscaliste ?

Le comptable fiscaliste a la possibilité d'intégrer une entreprise spécialisée en fiscalité. Au sein de la structure, il pourra **évoluer dans le service de la comptabilité**. Il renforcera ses acquis avec l'expérience.

Bon à savoir : au bout de quelques années, plus ou moins longues selon ses capacités, il recevra une promotion vers un poste plus spécialisé. Il pourra continuer d'évoluer au sein de cette entreprise ou en intégrer une autre, où il bénéficiera plus d'avantages. Il convient de rappeler que le comptable fiscaliste peut aussi décider de

© 2023 LEGALPLACE SAS

fonder sa propre agence.

FAQ

Quelles sont les tâches d’un comptable ?

Le comptable est le spécialiste qui gère la comptabilité d’une entreprise. Il établit les états financiers de celle-ci, ce qui facilite toutes les prises de décisions du dirigeant. Il est également le premier responsable de la production et du suivi des documents retraçant l’utilisation des fonds de l’entreprise. Ces informations montrent la santé financière de cette dernière.

Quel est le domaine de compétences d’un fiscaliste ?

Le fiscaliste est un spécialiste en droit fiscal qui maîtrise parfaitement les législations en vigueur dans ce domaine. Son rôle est de trouver les meilleures options, en conformité avec ces législations, pour réduire les charges fiscales d’une entreprise ou d’un autre professionnel. Il œuvre pour favoriser la santé financière de ses clients.

Dans quelle structure peut travailler un fiscaliste ?

Aujourd’hui, les lois fiscales deviennent de plus en plus complexes. Le fiscaliste fait partie des professionnels qui les maîtrisent. Il peut être un employé d’une entreprise, affecté à la direction générale (pour les PME) ou à la direction juridique et fiscale (pour les sociétés). Il a également la possibilité de choisir de travailler en indépendant en fondant son agence.

© 2023 LEGALPLACE SAS